

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 19 janvier 2007
(convocation du 8 janvier 2007)**

Aujourd'hui Vendredi Dix-Neuf Janvier Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CHAUSSET Gérard, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette, M. MARTIN Hugues, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphane, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BANNEL J. Didier à M. MILLET Thierry (jusqu'à 10 h 10)	M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain	M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard	Mme DIEZ Martine à M. RESPAUD Jacques
Mme DESSERTINE Laurence à M. MANGON Jacques (jusqu'à 10 h 15)	Mme FAYET Véronique à M. GELLE Thierry (jusqu'à 09 h 55)
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe	M. FERILLOT Michel à M. HOURCQ Robert
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard	M. GRANET Michel à M. DAVID Alain
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ROUSSET Alain	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques
M. BELIN Bernard à M. BAUDRY Claude	Mme LIMOUZIN Michèle à Mme. FAORO Michèle
M. BREILLAT Jacques à M. CASTEL Lucien	M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
Mme. BRUNET Françoise à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude	M. MONCASSIN Alain à M. TOUZEAU Jean
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert	Mme NOEL Marie-Claude à M. HURMIC Pierre
M. CASTEX Régis à M. REBIERE André	Mme PARCELIER Muriel à M. LOTHAIRE Pierre (jusqu'à 10 h 15)
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme. PUJO Colette	M. QUANCARD Joël à M. SIMON Patrick
M. CAZENAVE Charles à Mme. DARCHE Michelle	Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. WALRYCK Anne

LA SEANCE EST OUVERTE

**Bordeaux - 12ème Congrès de l'Association des Pharmaciens Hospitaliers Européens du 21 au 23 mars 2007 - Participation de la Communauté Urbaine -
Décision - Autorisation.**

Monsieur MERCIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

L'association des Pharmaciens Hospitaliers Européens (E.A.H.P) organise, en 2007, son congrès international qui se déroulera en France, du 21 au 23 mars 2007 au Palais des Congrès de Bordeaux.

Cette manifestation scientifique devrait rassembler quelques 1800 à 2000 congressistes de toute l'Europe, issus du monde universitaire et de l'industrie pharmaceutique.

Les thèmes abordés durant cette manifestation à travers les conférences plénières, communications orales, affiches et tables rondes, concerneront les aspects tant fondamentaux qu'appliqués des diverses techniques médicamenteuses.

Une exposition complètera ce dispositif et permettra aux divers constructeurs et fournisseurs de présenter leur matériel.

Le budget prévisionnel pour l'organisation de ce congrès s'établit comme suit :

Dépenses (TTC)	Montant	Recettes (TTC)	Montant
Frais d'hébergement +conférenciers +intervenants	350 000€	Participation CUB	4 500€
Frais de location palais des congrès	125 000€	Inscriptions, congrès, location, stands	570 500€
Frais de réception des congressistes	25 000€		
Frais de restauration	60 000€		
Frais de transport	15 000€		
TOTAL	575 000€	TOTAL	575 000€

Notre établissement public sollicité au titre de l'organisation des déplacements des 1 800 congressistes sur l'ensemble du réseau de transport en commun de l'agglomération

pourrait prendre en charge, pour les remettre aux congressistes, des titres de transports « Bordeaux Congrès », ce qui représente un coût maximal de 4 500 €.

Compte -tenu de la pertinence scientifique de ce congrès et de son audience auprès des universitaires et professionnels de l'industrie et de la recherche pharmaceutique, d'une part, et du fait que cette manifestation répond aux critères de recevabilité des aides que la Communauté Urbaine se propose d'allouer pour encourager l'organisation de congrès scientifiques sur son territoire, comme vecteurs de la valorisation de l'image et de la notoriété de l'agglomération, d'autre part, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de :

- **Décider** la prise en charge par la Communauté Urbaine du financement de 1 800 titres de transport « Bordeaux Congrès » sur le réseau des transports en commun au bénéfice des congressistes du 12^{ème} congrès annuel de l'Association Européenne des Pharmaciens Hospitaliers organisé du 21 au 23 mars 2006 pour un montant maximum de 4 500 €.

- **Autoriser** Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette prestation.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 19 janvier 2007,

Pour expédition conforme,
pour le Président
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
2 FÉVRIER 2007**

M. MICHEL MERCIER